

Collex-Bossyinfos

Les nouvelles trimestrielles de la commune

Joyeuses fêtes



Le Bourneau a été décoré avec dévouement et enthousiasme par les membres de la Gymnastique Dames de Collex-Bossy. Bravo et merci à elles !
Joyeuses Fêtes à tous !

2019



Un nouvel équilibre



Albert Einstein disait : « La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. »

A la mairie de Collex-Bossy, les circonstances ont permis de mettre en exergue les talents de cyclistes pour continuer à faire avancer les tâches quotidiennes et les projets déjà engagés.

Vous le savez certainement, la communauté de Collex-Bossy a perdu son premier chevalier en novembre. Arnaud Ythier a pris la décision qui permettait de sauver l'essentiel : sa santé et sa famille. Par ces modestes mots, j'aimerais sincèrement le remercier, au nom de tout le personnel de la mairie et des administrateurs provisoires, pour les bonnes actions qu'il a entreprises pendant ses mandats de conseiller municipal puis de maire. Je n'ai que peu travaillé avec lui mais je le connaissais de la législature précédente. J'ai pu apprécier sa capacité à prendre du recul, ses visions bercées d'empathie et de respect de l'autre, son envie d'expliquer au mieux son point de vue sans abandonner son interlocuteur dans le caniveau et enfin sa capacité de décider de ne pas décider si le moment n'était pas opportun. En bref, c'est une belle personne que notre commune perd et le message d'au revoir que je voudrais lui adresser est ... Bon vent Chevalier, retrouve le goût et la saveur des choses qui font les petits bonheurs de la vie quotidienne.

Remontons sur notre bicyclette...

Règlement oblige, j'ai été assermenté deux fois en cinq semaines, le 10 octobre 2018 en tant qu'adjoint au maire et le 15 novembre 2018 en tant qu'administrateur provisoire de la commune. J'illustrerais ma prise de fonction comme un baptême de saut à ski : face au vide, de 0 km/h à plus de 100 km/h en quelques secondes, puis un envol vers des horizons nouveaux. Par chance, je peux compter sur l'aide et l'accompagnement bienveillant de Barthélémy Roch, notre autre administrateur provisoire, et de tout le personnel communal, qu'il soit administratif ou technique, pour faciliter la prise en main de la nouvelle organisation et des affaires courantes.

Car, même si les administrateurs ne peuvent engager la commune sur de nouveaux projets, la tâche est immense. A deux, nous couvrons l'activité de trois. Partage des dicastères en fonction des compétences de chacun, réactivation des projets laissés en attente depuis l'été 2018, rattrapage du retard accumulé, mise en place des pro-



cessus internes de gouvernance, reprise des contacts avec les acteurs cantonaux et avec les magistrats des différents groupements intercommunaux, prise de contact avec les acteurs communaux (la compagnie des sapeurs pompiers ou l'association du Petit Chevalier par exemple), participation active aux réunions publiques ou aux réunions de travail avec d'autres magistrats, préparation des dossiers pour les commissions afin de leur faciliter les prises de décision.

Pour défendre les intérêts de Collex-Bossy, il faut marquer les esprits, être présent et visible dans les discussions lorsque l'on parle des décharges (type A ou type D), lorsque l'on parle de la nouvelle carte de mobilité avec les TPG ou encore, par exemple, lorsque l'on s'entretient avec le président du FCCB (quel dynamisme !). Représenter la commune de Collex-Bossy, c'est aussi prendre le temps de rendre visite au goûter des aînés, de participer aux rencontres communales du développement durable sous l'égide du canton de Genève ou encore de répondre à toutes les correspondances (papier ou électronique) qui lui sont destinées.

Et en parallèle, il faut réussir à organiser son temps pour faire perdurer son activité professionnelle et aussi consacrer du temps à la famille. 24 heures par jour, c'est parfois peu.

Au moment où vous lirez ces mots, j'aurai un peu plus de huit semaines d'ancienneté dans le cockpit aux côtés de Barthélémy Roch. C'est encore trop peu pour tirer un bilan mais c'est suffisant pour vous dire que les émotions vécues, la diversité des projets rencontrés et les contacts développés sont à la hauteur de mes attentes. Pour l'ingénieur indépendant que je suis, le fait de pouvoir s'épanouir en équipe complète à merveille mon activité professionnelle.

Je suis venu, j'ai vu et j'espère ... trouver le juste équilibre pour vous, pour notre collectivité, pour notre belle commune.

Merci pour votre confiance et sachez que la mairie espère en permanence être à la hauteur de vos attentes.

Bien calée sur sa petite reine, toute notre équipe s'associe à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux pour 2019.*

Ricardo Muñoz, administrateur

Communications communales

Séances du Conseil municipal

Conseil du lundi 10 septembre 2018

Le Conseil municipal décide par 11 voix pour, deux contre et une absence de classer la pétition en faveur d'une épicerie dans le bâtiment de l'ancienne poste sis à la route de Vireloup 110, selon le rapport de la commission patrimoine du 28 juin 2018. Ceci en lien avec le projet d'implantation d'une épicerie dans la ferme Gindre Constantin.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'octroi d'un crédit complémentaire de 14'836 F pour l'assainissement des embrasures en façade du bâtiment de l'ancienne école.

Pour terminer, il se prononce à l'unanimité en faveur du nouveau règlement des déchets de la commune de Collex-Bossy.

Conseil du 8 octobre 2018

Le Conseil municipal approuve la nomination des président-e-s et vice président-e-s suivants des locaux de vote pour 2019 :

Présidente : Isabelle Macheret
Suppléante : Dorothea Noll

Vice-président : Michael Kende
Suppléante : Danièle Castle

Il accepte à l'unanimité la délibération relative à un crédit budgétaire supplémentaire de 7'930 F pour une étude de faisabilité pour l'aménagement et l'estimation du coût d'un accès indépendant pour l'appartement sis au 1er étage de l'ancienne école.

Conseil du 5 novembre 2018

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019 à 100%.

Il approuve à l'unanimité une délibération fixant le montant des indemnités des membres de l'Exécutif et du Conseil municipal en 2019, ainsi que leur répartition.

Il accepte à l'unanimité une délibération ayant trait à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

Le Conseil municipal approuve le budget 2019 à l'unanimité.

Les procès-verbaux du Conseil municipal sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet www.collex-bossy.ch. *

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les **lundis : 11 février, 18 mars et 15 avril 2018** dans la salle du Conseil municipal située à la mairie de Collex-Bossy, route de Collex 199, au 2e étage. Les séances sont publiques.

Communications de la Mairie

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée **du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019** inclus.
Réouverture lundi 7 janvier 2019 selon les horaires habituels. *



Bonne année

2019



Viabilité hivernale



« **Salage réduit** » sur tout le domaine communal (panneaux à l'entrée de chaque village).



« **Service hivernal non assuré** » sur la route de la Vieille-Bâtie entre la route de Rosière et la route de l'Etraz ainsi que sur la route du Pont-de-Bossy (panneaux à chaque début de tronçon). Le chemin de Sous-Rosière interdit à la circulation (sauf agricole) ne sera pas dégagé et permettra aux enfants de la commune d'en faire une descente de luge.

Il est rappelé par la même occasion que sur le domaine privé, les propriétaires ont le devoir, lors de chutes de neige importantes, de dégager leurs accès et de s'assurer qu'il n'y ait aucun risque de glissement de neige provenant des toits sur les zones qui peuvent être fréquentées par

le public.

La Poste suisse rappelle également que pour garantir la distribution du courrier dans de bonnes conditions et la sécurité des employés postaux, chacun doit faire le nécessaire pour que les accès aux boîtes aux lettres soient dégagés au plus vite.

Néanmoins, sachez que les employés communaux mettront tout en œuvre pour faire face aux intempéries de cet hiver et donner les priorités aux voies d'accès les plus importantes. Pendant les fêtes de fin d'année, un service de déneigement sera assuré.

La Mairie remercie le personnel communal pour son engagement et sa disponibilité. Nos employés font le maximum, aussi nous vous remercions de faire preuve de patience.*

Mobilité

TPG : refonte de l'offre dès le 9 décembre 2018

L'offre de la ligne **U** sera renforcée du lundi au vendredi et synchronisée avec les trains en gare de Versoix. Un nouvel arrêt sera effectué à Crest-d'El pour les services scolaires.

Le parcours de la ligne **V** sera modifié pour une liaison directe entre Versoix et l'Aéroport de Genève. Les voyageurs utiliseront le train à Versoix ou changeront pour la nouvelle ligne **20** à Colovrex pour aller au centre-ville.

En raison de travaux sur la Route Suisse, la ligne **V** est scindée en deux (Aéroport <-> Versoix-Scie | Versoix-Bourg <-> Versoix-Centre Sportif).

Avec un parcours modifié, la ligne **Z** assurera un rabattement sur les haltes des Tuileries et Genthod-Bellevue avec une desserte d'un nouveau secteur sur les Hauts-de-Genthod.

Les dimanches, pour se rendre en centre-ville de Genève, les voyageurs devront emprunter la ligne **20** depuis Colovrex, en attendant le renforcement de l'offre ferroviaire fin 2019.

La nouvelle ligne **20** reliera Colovrex et Place-de-Neuve, via la Gare Cornavin, en remplacement des lignes **V** et **Z**. Elle utilisera l'arrêt actuel de la ligne **5** à la Gare Cornavin dans les deux sens.

Pour plus d'informations et pour télécharger les plans et horaires des diverses lignes: www.tpg.ch/fr/nouveautes-du-9-decembre-2018 *



Mobilité

Circulation à Collex-Bossy



Si l'augmentation du trafic transitant par Collex-Bossy est manifeste du fait de la densification urbaine galopante du Pays de Gex et des chantiers d'infrastructures à Versoix, Bellevue et Grand-Saconnex, il n'en demeure pas moins que la convivialité et la sécurité pour la collectivité doit être assurée.

C'est pourquoi, afin d'avoir une vue objective sur le contexte de la circulation routière et de sa dangerosité sur le territoire communal, la mairie a lancé un appel

d'offres à destination d'ingénieurs en trafic pour étudier la dangerosité et, si elle est avérée, proposer des solutions pour permettre un partage respectueux pour tous de l'espace public. Cinq bureaux d'ingénieurs ont été consultés et neuf sites ont été identifiés en fonction des différentes doléances communiquées à la mairie par les habitants:

- Le giratoire de Bossy et le stop de la route de Bois-Chatton
- Le giratoire de Collex (ou giratoire de la pomme)

- Le giratoire de la route de Vireloup
- Le virage de la route de Vireloup à hauteur de l'entrée du château de Collex
- Le virage de la route de Collex à hauteur du stade Marc-Burdet
- La sortie du parking communal au droit du croisement avec la piste cyclable
- L'absence de réel trottoir sur la route de Vireloup, sur toute la traversée du village de Collex
- La ligne droite entre Collex et Bossy
- Le tronçon entre Bossy et la frontière de Versoix

Sur la base d'analyses et d'observations de terrain, il sera demandé au bureau d'ingénieurs lauréat de qualifier la dangerosité des infrastructures et/ou des comportements du trafic routier par rapport aux risques encourus par les usagers plus faibles. Sur cette base, la mairie demandera des propositions de solutions d'aménagement ou organisationnelles (pour autant qu'elles existent) qui soient recevables du point de vue de la direction générale de la mobilité.

La commune se réjouit de mener à bien cette étude et ne manquera pas de communiquer ultérieurement lorsque les conclusions seront connues.*

Cartes journalières CFF pour 2019

Suite aux nombreuses demandes des habitants de la commune, la mairie proposera à la vente, dès le 1er février 2019, des cartes journalières CFF dites de commune. Celles-ci seront réservées aux personnes domiciliées sur le territoire communal.

Les modalités de distribution et le prix de vente seront communiqués ultérieurement. Un tous-ménages parviendra aux administrés peu avant leur mise à disposition.*



Le canton met un terme au subventionnement des VAE

Depuis 2010, le Canton de Genève, en collaboration avec les communes genevoises, a proposé une subvention en faveur des vélos à assistance électrique (VAE) de manière à encourager la mobilité durable.

Cette subvention ne sera pas reconduite en 2019, car elle a largement atteint son objectif en soutenant l'achat de plus de 14'000 vélos.

TDès 2019, le canton proposera une nouvelle subvention aux particuliers pour l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques dans l'espace privé. Seront soutenus également : l'achat de vélo-cargos, la participation à des cours vélos et les essais de vélos électriques.*



Stratégie intercommunale Vers une vision commune

Les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix ont souhaité se doter d'une vision concertée de l'aménagement du territoire. L'idée d'une stratégie intercommunale est née en 2016 sous l'impulsion des maires de ces communes et de l'office de l'urbanisme de l'Etat de Genève.

Cette démarche novatrice et inédite propose de fédérer les acteurs publics concernés en faisant abstraction des frontières communales, afin de réunir forces, idées et potentialités mais aussi de créer des synergies en vue d'accompagner les évolutions que connaîtra la rive droite du lac à l'horizon 2030.

Cette portion du territoire s'attend à devoir faire face aux évolutions sociales et économiques d'une région en plein développement, avec pour conséquences des impacts sur l'urbanisation, la mobilité et l'environnement.

La démarche intercommunale propose une vision globale

et dynamique, permettant d'élaborer un projet de territoire durable, tout en préservant l'autonomie et l'identité de chacun de ses protagonistes.

La commune de Collex-Bossy se particularise par son non accès au lac, un centre urbain au nord de l'autoroute, et un territoire agricole et forestier étendu. Elle voit dans cette stratégie une intelligence collective à exploiter, une augmentation des compétences, une éventuelle mutualisation des ressources (humaines et techniques) et aussi une forme de solidarité pour faire face aux projets cantonaux.

Le projet a été présenté le 22 novembre dernier aux quatre conseils municipaux. Des ateliers participatifs sont prévus afin d'anticiper et réfléchir à la vision et au cadre de vie que les communes souhaitent donner à cette portion de territoire, tout en restant attentif au périmètre élargi.*

Brochure « Ensemble vers une vision commune du territoire ».

Enquête publique n°1941 Bracasset/ PLQ n°30070-514

Le département du territoire informe que le projet de plan localisé de quartier n°30070-514, accompagné de son concept énergétique territorial, de sa charte paysagère et plan des aménagements extérieurs, de son schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux, situé sur le long de la route de l'Etraz, de part et d'autre du chemin du Bracasset, sur le territoire de la commune de Collex-Bossy, est déposé :

- au département du territoire, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5e étage. Tél: 022 546 73 00 ou

www.ge.ch/suivre-plans-amenagement-procedure.

- à la mairie de Collex-Bossy, 199, route de Collex. Tél : 022 959 77 00

où ils peuvent être consultés jusqu'au **29 décembre 2018**.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département du territoire, office de l'urbanisme, direction du développement urbain, case postale 224 - 1211 Genève 8.*

Culture et manifestations Manifestations de l'automne

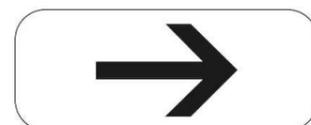
Sortie du Conseil municipal

Jeudi 15 novembre, le Conseil municipal s'est réuni de manière informelle, avec la mairie et les employés communaux, pour la sortie annuelle du Conseil municipal.

Le rire étant bon pour la santé selon les instances fédérales, l'ambiance était à la décontraction et à la convivia-

lité lors d'une soirée consacrée au spectacle de la Revue genevoise. Pour la seconde année consécutive, les travers de la politique locale mais aussi internationale ont été révélés sous un angle humoristique et satirique. La soirée s'est conclue à la suite d'un repas portugais dans le quartier.

Gyl Vigneron, président du Conseil municipal



Manifestations de l'automne suite

La Chapelle

Les célèbres tangos d'Astor Piazzolla ainsi que de Molinelli et Schulhoff ont enthousiasmé le nombreux public venu écouter Aline Jaussi au piano et Gérard Zihlmann au saxophone, le 23 septembre dernier. Ces musiciens généreux et talentueux ont enflammé la salle et les spectateurs ont répondu par d'abondants applaudissements.

Au mois d'octobre, la complicité et l'humour des deux remarquables guitaristes Dragonetti et Leu ont enjoué le public par des morceaux des compositeurs Corea, de Montgomery, Sting ainsi que des compositions personnelles des deux musiciens. Ils ont transporté le public à travers les différents courants musicaux, jazz, blues, funk ou encore classique grâce à toutes les facettes de leur instrument remarquable.

Et au mois de novembre, la jeune formation Quatuor Ernest a procuré de vifs plaisirs par le célèbre quatuor no 3 en fa majeur de Chostakovitch ainsi que par le quatuor à cordes en fa majeur de Ravel. Le public a été conquis par ces quatre jeunes gens, la précision de leur interprétation et leur plaisir de jouer ensemble.



A chaque concert, au moment de la verrée, le public a pu partager avec ces talentueux musiciens leur admiration et leur émotion.

Madeleine Westeel, conseillère municipale

Collex-Bossy fête la pomme

La 2e édition de « Collex-Bossy fête la pomme » a eu lieu le samedi 13 octobre dernier. Le beau temps était une fois de plus de la partie. Les visiteurs ont pu profiter du marché des produits locaux. Cette année encore les producteurs de la commune ont joué le jeu (par ordre alphabétique) : l'auberge de Collex-Bossy, domaine d'Avenex, domaine du Château de Collex, domaine Girod frères, domaine de l'Orcy, la ferme de Mâchefer, Jacquat frères, les moutons des Houchettes.

Les petits et les grands ont pu, à travers diverses animations, découvrir la pomme sous ses différentes formes que ce soit par la fabrication de tartes, la dégustation de jus fraîchement pressé ou d'une boisson dérivée (chèvre). Pour les plus grands, les eaux de vie étaient également de la partie. Côté jeux, les enfants ont pu incarner Guillaume Tell en s'amusant avec nos nouvelles figurines.

Un grand MERCI à tous les membres de la Confrérie, à

tous les autres bénévoles ainsi qu'à tous les producteurs, sans vous tous, cette belle journée n'aurait pas été possible. Merci également à la commune de Collex-Bossy pour son soutien.



Au plaisir de vous revoir bientôt.

Dorothea Noll, secrétaire de la Confrérie de l'Épée de Bossy s/Collex

Goûter des aînés

Le mardi 13 novembre dernier s'est tenu, à la salle communale de Collex, le traditionnel « Goûter des Aînés ».

Une soixantaine de personnes ont été accueillies par Danielle Toninato et Laure Métayer, secrétaires communales et par Valérie Mégroz et Antonella Cartier, conseillères municipales.

Ricardo Muñoz, adjoint au Maire, a ensuite fait le tour des invités pour se présenter.

Sur les tables, un plateau de charcuterie préparé par la maison Courtois est proposé ainsi que du vin rouge, blanc et du jus de pommes de chez Girod. Et pour finir, une mousse au chocolat et une tarte aux pommes, préparées par l'auberge communale, et accompagnées de thé, tisane ou café.

Une loterie a été organisée pour animer l'après-midi et des billets ont été distribués à chacun. Plusieurs tirages ont eu lieu, chaque table a reçu au moins un lot composé de spécialités locales - lentilles de chez Courtois, saucisson des Houchettes, confiture de Mercier, miel d'API et chocolat offert par Antonella Cartier.

Isabelle Macheret, conseillère municipale, a souhaité à son tour la bienvenue à tous les participants et remercié les autorités présentes, les concierges de la commune, Olga et Carlos Silva et les cantonniers, Oliver Noll et Fred Santschi, venus prêter main forte. Gertrude Gindre, la doyenne de l'assemblée, a remercié ses amis et la commune pour cette belle après-midi.

Chers aînés, la commune vous attend l'année prochaine pour partager ce moment de convivialité et de partage, vous retrouver entre voisins, amis, et pourquoi pas, faire de nouvelles connaissances. *

Isabelle Macheret, conseillère municipale.

Culture

La Chapelle

La Chapelle de Collex fait partie des « Chapelles de la Persécution ». Celles-ci ont été édifiées à la fin des années 1870 lorsqu'à Genève, le régime met en place une législation soumettant l'Eglise catholique à l'Etat.

Devant l'opposition du clergé, le gouvernement décide de confisquer les églises catholiques du canton. Les communautés catholiques genevoises sont dès lors contraintes de trouver ou de construire des lieux de culte de fortune.

A Collex, l'église est séquestrée le 6 août 1877. En six semaines, dans une vigne mise à disposition par le maire, Marc Maréchal, les fidèles parviennent à ériger l'actuelle Chapelle.

Lorsqu'en 1896, les clés de l'église de Collex sont resti-

tuées, la Chapelle est réaffectée en salle paroissiale, puis en hangar agricole.

Le domaine est racheté par la commune en 1979 et la Chapelle est remise en état avec l'aide du Canton de Genève. En novembre 1991, la Chapelle restaurée, destinée à l'animation culturelle régionale, est inaugurée. Son excellente acoustique permet de proposer en son sein une programmation variée, élaborée avec le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève.

(source: Anita Nebel, *La Chapelle*, 1992)

Pour être informés du programme culturel de la Chapelle, inscrivez-vous à sa newsletter en envoyant un courriel à l'adresse chapelle@collex-bossy.ch.*



Sport / FC Collex-Bossy / juniors E

Qualification historique !

Le dimanche 21 octobre 2018 se déroulait au centre sportif du Bout du Monde à Genève les qualifications pour la 8e édition de la CSI Talent Cup, un tournoi qui, dès sa première édition, a acquis la réputation du tournoi en salle le plus relevé de Suisse dans la catégorie U11. Cette année, il est même réputé comme l'un des meilleurs tournois d'Europe de cette catégorie.

Des équipes professionnelles comme le Bayern Munich, pour ne citer que lui, participeront au tournoi final qui se déroulera les 16 et 17 février 2019. Pour y participer, la tâche est loin d'être simple pour les jeunes U11 de Collex-Bossy. Il faut finir dans les trois premiers dans un tournoi où les 20 meilleures équipes du canton de Genève, Vaud et ses alentours sont engagées.

Tout commence très bien pour nos jeunes chevaliers avec trois victoires et une défaite respectivement contre le Lancy FC, Vernier, Versoix et Servette. Une matinée plutôt réussie qui permet au FC Collex Bossy de terminer 2e de sa phase de groupe et donc de s'offrir un quart de finale face à son voisin du FC Meyrin. L'an passé, les



U11 avaient été malheureux à ce même stade de la compétition (éliminés au tirs au but face au FC Meyrin qui était le futur gagnant du tournoi qualificatif). Une rencontre marquée par une volonté incroyable de nos jeunes Collésiens et Bossiotes qui se sont vus remporter le match 2 à 1. A ce stade, Collex-Bossy se retrouve parmi les quatre meilleures équipes du tournoi. Plus qu'une victoire et la qualification est assurée.

Malgré une défaite dans les dernières secondes face à Chêne-Bourg en demi-finale, les juniors E ont arraché, de fort belle manière, leur qualification dans le match de la 3e place face à Interstar en gagnant 3 à 0.

Le FC Collex-Bossy participera donc, pour la première fois de son histoire au tournoi final de la CSI Talent Cup au mois de février. Bravo à nos chevaliers : Elio Calandra, Rafael Quilez, Asllan Kryezi, Sydney Dijoux, Bruno Fee, Keyvan Rouhani, Amaury Trapp et Kayan Lopes da Silva qui ont porté haut nos couleurs!*

Miloud Belgacem
Entraîneur Juniors E1

Environnement

Calendrier des déchets

Pour la période des fêtes de fin d'année, la commune, en étroite collaboration avec son transporteur, Retripa SA, a modifié les dates des levées au porte-à-porte des déchets ménagers et des déchets de cuisine pour offrir aux habitants un meilleur confort.

En cette fin d'année, **les déchets ménagers** seront levés en bord de route le **mardi 18 et le mercredi 26 décembre**. En janvier, la première tournée aura lieu le **mercredi 2 janvier** puis les déchets seront levés, comme à l'accoutumée, tous les mardis, ou le jour suivant si le mardi est férié.

Les déchets de cuisine seront, quant à eux, ramassés les **lundis 17 et 24 décembre**. Une levée supplémen-

taire a été ajoutée le **vendredi 28 décembre**. En janvier, la première tournée sera effectuée le jeudi 3 janvier puis la levée des déchets de cuisine reprendra son jour habituel du lundi, sauf jours fériés.

Les écopoints communaux sont vidés par Retripa en fonction du taux de remplissage des bennes.

Le tableau détaillé des levées se trouve sur une page spécifique du site internet de la commune **www.collex-bossy.ch** et vous sera également distribué en tous-ménages.

Pour toute question ou tout problème liés aux levées des déchets, merci de contacter Retripa SA au 022 341 52 00 ou par courriel à vernier@retripa.ch.*

Nouveau règlement des déchets

Lors de sa séance du 10 septembre, le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur du nouveau règlement de gestion des déchets de la commune de Collex-Bossy.

Les modifications apportées à l'ancien règlement sont principalement liées à une nouvelle directive cantonale sur la suppression des tolérances communales à l'égard des

entreprises ainsi que l'introduction de la récupération des déchets de cuisine par la commune depuis le mois d'avril 2018.

Le règlement des déchets peut être consulté sur le site internet de la commune. Pour toute question, merci de contacter la mairie à l'adresse dechets@collex-bossy.ch.

*

Courrier d'un habitant

Remerciements anticipés

Au mois d'octobre, la mairie recevait le courrier d'un habitant suggérant avec humour de rappeler aux cavaliers quelques règles de savoir-vivre. Extraits choisis :

« A vous, altières amazones et preux cavaliers qui, hauts montés, parcourez sentes et voies macadamisées de notre si belle et accueillante région !

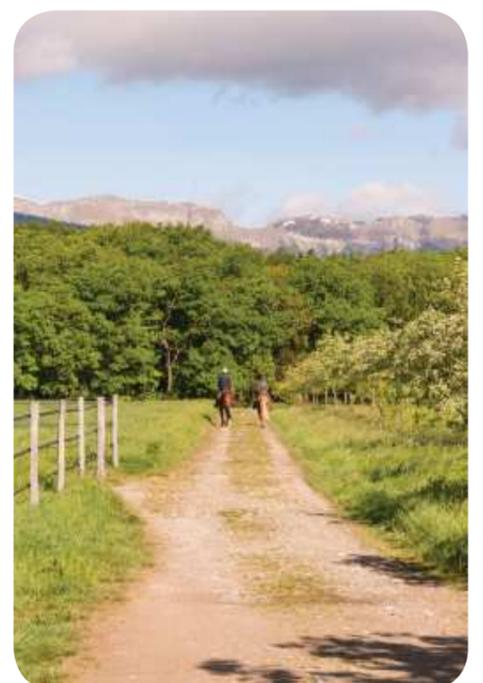
[...] vos montures, sans vous en avertir, lèvent parfois innocemment leur somptueuse queue pour, sans crier gare, obéir à Dame Nature. [...] Et qu'à défaut de n'être récolté comme il se doit (le crottin) [...] il sera étalé, écrasé [...].

[...] Le savez-vous, frères et soeurs montés que vous pourriez mériter nos éloges. Nous sommes heureux de vous le révéler : nous sommes entrés dans l'ère du recyclage!

[...] Dotez-vous d'une pelle, d'un bidon ou d'un sac, mettez pieds à terre - sain exercice - ou, à défaut, envoyez

dès votre retour votre palefrenier ramasser ce trésor qui serait, sinon, gaspillé! [...] De séduisantes fleurs pourraient en profiter!

Et nous pourrions vous assurer, au nom de beaucoup et de tout coeur, notre sincère gratitude ! Comme nous l'assurons aux propriétaires de chiens qui ramassent leur crottes et aux fumeurs qui ne jettent pas leurs mégots avec désinvolture ! »*



Etienne Guillermin, tiennot3@yahoo.fr



Seniors

Directives anticipées

Une conférence destinée aux aînés de la région a eu lieu le 11 octobre à la salle communale des Délices. Le sujet : les directives anticipées. Un sujet délicat mais important.

Définition

Une maladie ou un accident peut vous rendre incapable de dire aux professionnels de la santé qui vous prendront en charge comment vous voulez être soignés. Dans cette situation, vos proches peuvent se retrouver démunis sans savoir ce que vous auriez souhaité. Les directives anticipées sont l'expression écrite par avance de votre volonté sur le type de soins que vous souhaiteriez recevoir ou non dans des situations données et au cas où vous ne seriez plus en mesure de vous exprimer par vous-même. Cette démarche est volontaire et non obligatoire et elle s'adresse aux personnes de tout âge.

Ce que vous devez savoir

En établissant des directives anticipées, vous pouvez exprimer à l'avance vos souhaits de soins médicaux qui seront respectés même si vous n'êtes plus en mesure de vous exprimer ou plus capable de discernement. La plupart du temps, elles entrent en jeu dans la phase terminale d'une maladie ou après un accident grave. Il est important de nommer un représentant thérapeutique qui pourra prendre des décisions en votre nom. Cette personne doit être impliquée dans le processus de la rédaction et être au courant de vos souhaits. Des formulaires préétablis gratuits ou payants sont disponibles auprès de certaines institutions ou associations. Il est aussi possible de les écrire sur une page blanche en partant des valeurs et croyances

qui guident vos choix de soins.

Les directives anticipées ne peuvent pas être établies par une tierce

personne. Pour vous aider à rédiger vos directives anticipées, vous pouvez contacter votre médecin traitant, une association telle que Pro Senectute, Pro Mente Sana ou la Croix rouge genevoise ou en parler lors d'un passage à l'hôpital.

Une fois vos volontés exprimées dans un document daté et signé, vous en conservez l'original et pouvez remettre des copies au représentant thérapeutique et aux personnes de votre réseau de santé. Vous pouvez aussi le mettre sur une plateforme en ligne et indiquer à votre médecin et à vos proches où il se trouve. Mettez un billet dans votre portefeuille indiquant que vous avez établi des directives anticipées et où les consulter. Vous pouvez aussi placer une copie sur MonDossierMedical.

Les directives anticipées doivent être régulièrement révisées ; il est conseillé de les revoir tous les deux à cinq ans, et, si besoin, de les corriger, de dater le document et de le signer à nouveau. Veillez à ce que toutes les copies distribuées soient également mises à jour.*



Sécurité

Cambriolages

La saison des fêtes de fin d'année est tristement connue pour la recrudescence de cambriolages qu'elle recense. Les soirées sombres et longues, les absences fréquentes des villageois pour des dîners ou des vacances sont autant de raisons dont les cambrioleurs profitent pour « visiter » les habitations.

Voici quelques astuces pour vous prémunir contre ces visiteurs malvenus :

- Sécurisez les fenêtres, les portes, les entrées latérales et soupiraux de votre logement.
- Englobez les locaux annexes et les garages lorsque vous étudiez un concept de sécurité.

- Si vous vous absentez, faites régulièrement relever votre courrier.
- Veillez à ce que votre logement paraisse occupé. Laissez une lumière allumée. En cas d'absence prolongée, demandez à vos voisins de jeter de temps en temps un coup d'oeil à votre logement.
- Ne laissez en aucun cas un message sur votre répondeur téléphonique expliquant que vous êtes absent. N'en faites également pas mention sur les réseaux sociaux.

Restez vigilants et attentifs si jamais vous soupçonnez un cambriolage et informez-en immédiatement la police en composant le 117.*

Faites connaissance avec Nathalie et Roland Müller

L'appel du large : les expériences d'une famille collésienne

Nathalie Muller, ancienne conseillère municipale, et son mari Roland décident de larguer les amarres en 2016 et partir explorer le monde à la voile. Tous deux passionnés de voile, ils voyagent en mer depuis qu'ils se connaissent. Leur premier voyage conjoint remonte à leurs 19 ans, lorsqu'ils ont navigué de Marseille vers la Turquie. Bien d'autres aventures ont suivi.

Pendant un temps, Roland continue à faire des régates puis il dérive vers son autre passion : la montagne. Nathalie, elle, est comblée par ses enfants et la pratique de l'équitation. Les voyages en mer prennent l'eau. Un jour cependant, Roland apprend que son collègue est décédé d'un AVC. Dès lors, le couple prend conscience qu'il désire changer de vie avant qu'il ne soit trop tard. Ils achètent un catamaran et préparent leur voyage une année durant. Le bateau est baptisé *Granite* en hommage à la montagne. Puis, le couple embarque en emmenant son chien à bord.



Les vents décident que la première étape du voyage ne serait pas Madère comme ils l'avaient projeté, mais les îles Canaries. Dès lors, sans programme défini, la prochaine destination est choisie au fur et à mesure des pérorations : Cap Vert, magnifique petit archipel au large du Sénégal puis la transatlantique, en direction du Brésil en rêvant de Bossa Nova et de Mojitos.

« Après 9 jours de navigation nous avons découvert une île magnifique, une réserve naturelle au large du Brésil, Fernando de Noronha, qui fait partie d'un archipel d'îles volcaniques au nord-est de la côte brésilienne. Une centaine de dauphins nous a accompagnés pendant plus d'une heure féérique autour du bateau, c'était vraiment magique. Arrivés sur l'île, nous avons tous nagé avec eux, même Jabby, notre chien. » raconte Nathalie enthousiaste.

Ensuite, remontée du Brésil, puis la Guyane française et les Caraïbes, Saint Martin, en échappant à l'ouragan qui s'est abattu sur l'île quelques jours après leur départ. « Nous avons aussi profité, en arrivant aux Bermudes, de l'America's Cup que les néozélandais ont gagné. Nous avions le choix, continuer sur les Açores ou découvrir le Canada... »

Le Canada l'a emporté et ils ont découvert des côtes magnifiques avec très peu de bateaux et un accueil exceptionnel. Roland en a profité pour passer son brevet de chute libre. Après, Terre Neuve et ses fjords, puis Saint Pierre et Miquelon, où ils ont embarqué trois jeunes pour faire la traversée vers les Açores. Grâce à l'un deux, Nathalie et Roland ont fait la une de la télévision locale ! Les Açores sont de magnifiques îles volcaniques portugaises, relativement méconnues, sauf des marins. Les jeunes ont été déposés à Gibraltar et le couple est rentré à la Grande Motte. L'aventure dans l'Atlantique a duré un an !

« Le chaud c'est bien, mais il y a trop de monde. En découvrant le Canada, nous avons découvert d'autres horizons. Pour le nord, nous avons besoin d'un autre bateau, avec du chauffage et une coque en acier. » *Granite* a été vendu et le couple a trouvé un bateau adapté. Nathalie et Roland ont créé l'association « Mertical » pour prolonger l'aventure et proposer aux membres de participer à des voyages dans le nord de l'Europe. Une nouvelle aventure commence en mars prochain.

« Je crois qu'il faut suivre ses envies, rien n'est impossible mais c'est souvent difficile. Quand on fait des choix inhabituels, on est confronté au regard des autres, « pas toujours encourageant », et quand ça marche « on a de la chance ». Or, ce n'est pas de la chance, c'est du travail, mais c'est possible, tout est possible. » constate Nathalie, pleine d'entrain. « Nous avons habité 18 ans dans notre maison du chemin des Baraques, 18 ans de bonheur que nous avons partagé. Nous y avons organisé des sorties scolaires avec les enfants des classes de nos filles, des monstres fêtes, même des petits concours avec le poney club et des nuits de camps. »

Et de conclure « Collex-Bossy est un coin de campagne magnifique, même après la visite de beaucoup de pays, cela reste un village idéal. Pas trop grand, avec une vie intéressante, des activités bien organisées et pleins de projets qui, j'espère, se réaliseront vite. » *



Rendez-vous d'hiver



Agenda communal

Décembre	16	Bibliobus
	20	Noël de l'école, salle communale
Janvier	13	Flambée des sapins
	16	Bibliobus
	17	Voeux de la mairie, salle communale, 19h
	20	Concert de jazz, Chapelle, 17h
	27	Matinée jeux, APE, salle Borel
Février	3	Jeunes talents du CPMDT, Chapelle, 17h
	11	Conseil municipal
	13	Bibliobus
Mars	9	Sinfonietta, salle communale, 20h
	13	Bibliobus
	18	Conseil municipal
	31	Vide Grenier, APE, salle communale



Flambée des sapins 2018

Déposez vos sapins de Noël jusqu'au 11 janvier aux emplacements mis à disposition à côté des composts de la commune (Houchettes, Bossy et stade)

Venez assister au feu de joie et partager un verre de vin chaud au bout du chemin des Ouaches

le dimanche 13 janvier dès 17h.

Collex-Bossyinfos est préparé conjointement par la Commission culture et information du Conseil municipal et la Mairie. Il paraît quatre fois par an, une fois par saison. La rédaction invite tous les Collésien-ne-s et Bossiotes à participer à la préparation des numéros du **Collex-Bossyinfos**. Envoyez vos articles à la mairie, route de Collex 199, 1239 Collex-Bossy ou si possible sur support informatique à : info@collex-bossy.ch.

Pour des questions de place, veuillez toutefois à ce que vos articles ne dépassent pas une demi-page. Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu. **Collex-Bossyinfos** est imprimé par la Mairie de Collex-Bossy en 750 exemplaires distribués à tous les habitants de Collex-Bossy et aux mairies des communes avoisinantes suisses et françaises. Il peut être consulté sur le site communal www.collex-bossy.ch

Remerciements pour les photos : Madeleine Westeel, Adrien Schulz, Nathalie Müller, Mairie de Collex-Bossy

Conception et réalisation : Mairie de Collex-Bossy, Enrica D'Alfonso

Toutes les informations sur www.collex-bossy.ch

facebook

<https://www.facebook.com/Collex-Bossy>

Mairie de Collex-Bossy

Route de Collex 199 | 1239 Collex-Bossy | Tél.: 022 959 77 00 | courriel : info@collex-bossy.ch | www.collex-bossy.ch